



Historique: comment le projet est -il né?

publié le 16/10/2015 - mis à jour le 18/10/2015

2012 : amorce de la rédaction du projet d'établissement. Des réunions du conseil pédagogique ont permis de mettre en place des expérimentations sur des pratiques innovantes dont le co-enseignement (en 6ème et 5ème : deux professeurs de matières différentes intervenaient de manière croisée sur un thème : anglais et EPS sur le rugby ; mathématiques et géographie sur le calcul de températures, les graphiques). Le ressenti des personnels, corroboré par des résultats chiffrés, était clair : la population de l'établissement changeait, les élèves arrivaient avec du retard en 6ème, le comportement face au travail était moins volontariste.

Dans ce contexte moins favorable, l'enjeu était de maintenir les résultats historiquement bons et de mettre en place l'évaluation par compétences, en donnant du sens à la validation du socle commun en fin de 3ème. Enfin, il s'agissait d'inscrire la « valorisation de l'élève et son bien-être » dans le nouveau projet d'établissement, convaincus que nous étions que la réussite de tous passait par là. Il s'agissait donc pour les enseignants de travailler différemment et d'échanger sur leurs pratiques.

2013 : Mise en place d'un groupe de travail d'enseignants pour réfléchir à une modification des pratiques et des rythmes.

2014 : Expérimentation accordée pour 2 niveaux : 4ème et 3ème.

2015 : Elargissement de l'expérimentation à tous les niveaux. Un tableau de bord prospectif est réalisé par le chef d'établissement visant à mesurer la performance du dispositif sur 4 ans. Les critères touchent tous les services : vie scolaire ; administration ; infirmerie. Les indicateurs sont choisis pour répondre aux axes du projet d'établissement. Ils seront présents chaque année en conseil d'administration

Les objectifs fixés à l'expérimentation

- L'étalement des évaluations
- Le suivi plus fin des élèves
- Un travail en équipe des enseignants avec évaluations communes des élèves
- La validation de l'A1 en fin de 6 e et de l'A2 en fin de 5e
- La validation du palier 3 en fin de 3e
- L'anticipation d'un éventuel décrochage
- La mise en place d'un temps de remédiation
- L'instauration d'une temporalité différente pour remédier aux difficultés des élèves
- Le développement des liens avec tous les parents pour plus de coéducation

Les modalités :

- des épreuves hebdomadaires d'une ou deux heures pour les 3e prévues à l'emploi du temps des élèves
- la concertation des enseignants : pour l'élaboration des épreuves communes, pour le suivi des acquis des élèves, pour la définition d'objectifs à atteindre pour chaque élève. sous forme de conseils de professeurs à la mi-semester (début novembre et fin mars) ou de réunions hebdomadaires (dans certaines disciplines pour des progressions communes, des contrôles, etc.),
- la constitution de groupes de compétences en français, mathématiques et première langue vivante
- des devoirs communs (épreuves de fin de semestre pour tous les 4e et les 3e dans toutes les disciplines),
- des rencontres parents- professeurs : tout d'abord, au milieu de 1er semestre pour fixer des objectifs à atteindre, ensuite après le conseil de classe de fin de 1er semestre en février, pour remettre le bulletin, vérifier l'atteinte des objectifs, faire le point sur le projet d'orientation et sur les besoins des élèves,
- un groupe de réflexion bimensuelle
- des délégations : le Chef d'Etablissement a confié au groupe de réflexion la mission d'évaluer le vécu des élèves, des parents et des professeurs par une enquête ; elle a demandé au professeur de technologie de représenter

l'établissement aux réunions du C.A.R.D.I.E.,

- comment faire le suivi (instances et calendrier) : l'avancée du projet a été évoquée à tous les Conseils d'Administration, mais également en Conseil Pédagogique pour les améliorations, les aménagements, les évolutions à envisager.



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.